

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

5

Mme S St Onge,
237, rue Sherbrooke,

LE
MESSAGER
DE



SAINTE ANNE

DE LA

**POINTE AU PERE
RIMOUSKI**

DECLARATION

Soumis aux décisions de la Sainte Eglise, et conformément au décret d'Urbain VIII, nous ne prétendons en aucune manière déterminer le véritable caractère des faits rapportés dans le *Messenger de Sainte Anne*, ni prévenir le jugement de l'autorité apostolique lorsque nous accordons à quelque personnage le titre de saint.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

LE MESSAGER

DE

SAINTE ANNE

DE LA POINTE-AU-PÈRE

Rédaction : RÉV. M. J. R. ROY.

Administration : RÉV. M. R. PH. SYLVAIN.

Adresse : Rimouski, P. Q., Canada.

LE MESSENGER
DE
SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR
L'ÉVÊQUE DE RIMOUSKI.

SOMMAIRE. — Les Pèlerinages, 53. — Ce que pèse un brin de
paille, 57. — Bulletin, 62. — Actions de grâces, 64. —
Recommandations, 71.

LES PÈLERINAGES.

Les pèlerinages ne sont pas une nouveauté dans l'Église, ils ont existé de tout temps, et ils existeront toujours. A toutes les époques les chrétiens ont vénéré d'un culte particulier certains lieux, certains temples, certaines images. C'est ainsi que Jérusalem, la ville sainte où Notre-Seigneur fut mis à mort, Rome, tombeau des saints apôtres Pierre et Paul, ont toujours été regar-

dés comme particulièrement vénérables à cause des souvenirs qu'ils nous rappellent. Jérusalem et Rome attireraient déjà dès les premiers siècles de l'Eglise les chrétiens. On allait visiter ces lieux bénits. A cette époque, les voyages étaient longs et difficiles, les routes étaient peu nombreuses, les communications incertaines, les fatigues de tels pèlerinages conduisaient souvent au tombeau. On était exposé à être volé ou tué en route. N'importe, malgré tous ces obstacles, on aimait à visiter ces lieux vénérés, on allait y prier et on revenait chez soi content.

Plus tard l'Eglise encouragea beaucoup les pèlerinages, en les imposant comme pénitence à ceux qui avaient commis de grands péchés. A l'époque où la discipline de l'Eglise était plus sévère, les pécheurs riches ou pauvres entreprenaient ces longs et pénibles voyages de Rome ou de Jérusalem, heureux d'obéir à l'Eglise qui les leur imposait et d'obtenir à ce prix le pardon de leurs fautes. Ce fait nous prouve bien, n'est-ce pas ? pour le dire en passant, que nos pères valaient mieux que nous. Alors on offensait Dieu, il est vrai, comme on l'offense encore maintenant, mais on pleurait ses péchés, on en demandait pardon à Dieu, on en faisait une longue et rude pénitence. Maintenant on offense Dieu plus encore, on le fait sans aucun regret, on ne s'en repent pas et on ne fait pas pénitence.

Avec les âges, les lieux de pèlerinage, ces sanctuaires vénérés des chrétiens, où Dieu se plaît à manifester sa puissance et à répandre ses grâces et ses faveurs, se multiplièrent. Nous avons déjà nommé Rome, Jérusalem, mais nous pourrions indiquer une multitude d'autres endroits favorisés de ces bénédictions célestes, et

l'objet de fréquents pèlerinages de la part des fidèles, St-Jacques de Compostelle, en Espagne, N.-D. de Lorette en Italie, N.-D. de Fourvière, N.-D. de Lourdes en France, le sanctuaire de Ste-Anne d'Auray, en Bretagne, le sanctuaire de Ste-Anne de Beaupré, le plus ancien en notre pays, et le sanctuaire de notre sainte Patronne à la Pointe-au-Père, plus humble, mais où Dieu ne se plaît pas moins à distribuer ses grâces, et où sainte Anne voit tous les jours à ses pieds de pieux pèlerins qu'elle est heureuse de bénir et de protéger.

Mais, entend-on dire quelquefois, pourquoi aller si loin ? On peut bien prier le bon Dieu dans sa paroisse. Ces pèlerinages sont des voyages qui entraînent des dépenses considérables, il vaudrait mieux donner cet argent aux pauvres. Dieu est partout sans doute ; cependant vous n'empêcherez pas qu'il y ait des sanctuaires plus vénérés que les autres où Dieu semble se trouver davantage et où il répand ses grâces avec plus d'abondance. Là se multiplient les miracles, les sourds entendent, les muets parlent, les miracles attirent les foules. Puis il n'y a pas grand mérite à prier dans son église. Au contraire, lorsqu'on va au loin, la prière est plus méritoire parce qu'il y a des souffrances à endurer, des fatigues à supporter, des nuits sans sommeil, des dépenses pour un motif religieux. Tout cela rend la prière plus méritoire et témoigne davantage de la bonne volonté du chrétien. Au reste dans les pèlerinages que de malheureux ont trouvé leur consolation, que de pécheurs leur conversion, leur salut, que de saints même leur sanctification !

Les fidèles le savent, le comprennent, aussi la dévotion aux pèlerinages va-t-elle se généralisant, devenant de

plus en plus populaire. Nous le constatons dans le sanctuaire de notre bonne Mère à la Pointe-au-Père. Tous les jours nous y voyons accourir, de différentes parties du diocèse, de nouveaux et pieux pèlerins. Avec la belle saison le nombre augmente. Viennent aussi des pèlerinages organisés, des paroisses presque entières avec leurs pasteurs. Le vingt-neuf juin dernier, en la fête des SS. apôtres Pierre et Paul, sainte Anne contemplant, sans doute avec un grand bonheur, agenouillés pieusement sous les voutes de son sanctuaire, deb raves et généreux chrétiens de Rimouski, les Ligueurs du cœur de son petit Fils Jésus. Ils étaient arrivés en procession, bannière en tête, chantant avec entrain, avec âme le cantique de la Ligne: EN AVANT MARCHONS, EN AVANT MARCHONS, etc. La grand'messe fut chantée par M. le chanoine Rouleau, curé de la cathédrale. Le sermon fut prêché par M. le chanoine P. J. Saucier, chapelain du sanctuaire. Il y eut musique et un chant spécial pour la circonstance par MM. Chamberland et Gauvreau. Tous naturellement reçurent la sainte communion. Ça dut être un moment de bien vives émotions, de bien douces espérances pour le cœur de ce zélé pasteur que celui où il donna en nourriture à ces âmes pour lesquelles il se dévoue et sur lesquelles il compte pour le bien, où il donna en nourriture à ces âmes chéries le pain des forts, la chair adorable de Jésus-Christ dans un sanctuaire des prédilections divines, sous les regards maternels de la puissante et bonne sainte Anne. Après la messe, il y eut vénération de la relique de sainte Anne, suivie de la bénédiction du Très-Saint Sacrement. Et tous se retirèrent le cœur rempli des plus pieux sentiments.

Daignez ô bonne sainte Anne, bénir tous les pèlerins qui accourent à votre sanctuaire ! Consolez ceux qui pleurent ; soulagez ceux qui souffrent ; ramenez au droit sentier du devoir ceux qui s'en éloignent ! Faites que tous ceux qui vous sont dévoués et qui vous aiment, combattent toujours courageusement le bon combat de la vertu !

CE QUE PESE UN BRIN DE PAILLE

Il y avait un homme riche et puissant qui vivait dans son château, dont il ne sortait que pour aller guerroyer, ravager les champs de ses voisins, saccager les villages et détrousser les voyageurs. Il était si pervers et si cruel que rien d'humain, on peut le dire, ne lui restait au cœur, sinon l'amour pour sa femme, belle et douce créature qui passait les jours et les nuits à pleurer les méchantes actions de son mari, et à demander à Dieu qu'il lui pardonnât. En vain ce mari l'entourait-il de toutes les délices que peuvent procurer le luxe et la richesse ; la pauvre dame ne jouissait de rien : elle ne désirait, elle ne rêvait que la conversion de son époux.

Une nuit d'hiver, par une horrible tempête où le ciel semblait avoir déchaîné tous les éléments comme pour en finir avec la terre, la châtelaine était assise devant une grande cheminée où flambait un feu pétillant. Le vent mugissait dans les tours comme irrité de leur résistance ; les nuages lançaient leurs averses avec fureur ; les éclairs traversaient les ténèbres comme des démons ; tous les

êtres vivants cherchaient un refuge contre l'inclémence de cette lugubre nuit. Cependant le seigneur du lieu n'était pas revenu de ses courses aventureuses ; l'épouse consternée priait.

On entendit frapper à la porte ; et bientôt après un domestique entra et dit à sa maîtresse que deux pauvres moines, harrassés de fatigue, à demi-mort de froid et de faim, et qui s'étaient égarés dans ce pays sauvage, demandaient l'hospitalité au château, ne fut-ce que dans l'étable.

La bonne dame fut saisie, car elle savait que son mari détestait les moines, et sa soumission envers lui était si grande, qu'elle n'osait même faire le bien sans son bon plaisir. Mais comment repousser l'humble requête de ces hommes vénérables ?

— Monseigneur n'en saura rien, se prit à dire le bon serviteur, qui, en voyant sa maîtresse indécise, devina sa pensée ; à la pointe du jour ils s'en iront.

La châtelaine donna son assentiment, en recommandant au domestique de les bien cacher dans l'écurie.

A peine sortait-il de la chambre, qu'on entendit le son du cor et le galop des chevaux annonçant l'arrivée du maître, presque aussitôt celui-ci entra, et après avoir échangé son armure contre un riche vêtement en soie doublé de fourrure, il prit place avec sa femme devant une table abondamment servi de mets succulents, et sur laquelle d'innombrables bougies blanches, fines et suaves comme la neige, répandaient leur pure et mélancolique lumière.

La châtelaine, richement habillée d'une robe de velours vert brodée d'or et de pierreries, ne mangeait pas ; l'éclat des bougies se reflétait dans les diamants qui cou-

vraient son front, et dans les larmes qui sillonnaient ses joues et ajoutaient à sa parure : car elles étaient de celles qui viennent du cœur et embellissent le visage.

— Qu'avez-vous ? lui demanda affectueusement son mari.

Elle ne répondit pas.

— Avez-vous peur pour moi de l'horrible tempête de cette nuit ? Eh bien ! chassez toute frayeur, maintenant que me voici sain et sauf en dépit de Satan !

La belle châtelaine ne répondait rien et continuait à pleurer, car les larmes sont des sœurs bien unies, elles se suivent l'une l'autre et après la première il en vient mille.

Mais lui qui devait à son bon ange d'avoir gardé son amour pour sa femme comme une ancre de salut, il s'affligea de la voir pleurer, et lui dit :

— Racontez-moi, Madame, ce qui vous désole, et je jure par mon épée de sécher vos larmes, si cela est en mon pouvoir.

— Monseigneur, dit-elle, je pleure parce que, tandis que nous jouissons ici de tous les biens de la vie, il y a des gens qui manquent du nécessaire ; parce que, tandis que cette flamme s'élève vive et joyeuse, et nous envoie sa chaleur comme une caresse, il y en a qui grelotte de froid. Tandis que, par leur fumet savoureux ces mets excitent notre appétit, d'autres ont faim. Voilà pourquoi ma gorge se serre, et pourquoi je ne puis manger.

— Mais, Madame, reprit le mari, qui donc, à votre connaissance, se meurt de froid et de faim ?

— Deux pauvres religieux, Monseigneur, qui m'ont demandé asile et qui sont dans l'éurie.

Le mari fronça le sourcil.

— Des moines ! dit-il, des fainçants, des gloutons, des coquins qui voudraient se bien traiter à mes dépens !

— Ils m'ont demandé qu'un abri et un peu de paille.

Le châtelain appela ses gens.

— Oh ! Monseigneur, Monseigneur, s'écria en sanglottant la châtelaine, ne les chassez pas ; souvenez-vous de votre promesse !

— Soyez tranquille lui répondit son mari ; ils mangeront, ils se chaufferont, et pardessus le marché ils m'amuseront. Vous allez voir !

Et il ordonna à ses domestiques de les amener en sa présence.

Pourtant, lorsque parurent les deux religieux, l'humour ironique et railleuse du châtelain se dissipa, comme se dissipe aux premiers rayons du soleil le froid et épais brouillard qui, la nuit, s'est exhalé d'un marais.

Par un mouvement involontaire il se leva, et la plaisanterie impie qui allait s'échapper de ses lèvres, s'y arrêta, comme un serpent qui se replie et rentre dans son repaire. C'est qu'il y avait sur le visage du plus âgé de ces moines, dans les cheveux qui couronnaient sa vieillesse, de même qu'une guirlande de fraîches roses couronne la jeunesse, dans la sérénité de son regard, dans la gravité de sa bouche, une dignité qui imposait, une douceur qui attirait, une autorité qui devait émouvoir et dominer même une âme glacée et corrompue.

Le châtelain les fit asseoir à sa table et garda un moment le silence ; mais le religieux, fidèle à sa mission, commença à faire entendre la parole de Dieu dans ce lieu d'où elle avait été bannie, réfugiée au cœur de la châte-

laine comme en un sanctuaire.

Le mari se taisait, et tout en écoutant, regardait sa femme qui, les mains jointes, les yeux pleins d'anxiété, regardant le missionnaire, comme le marin dans une nuit d'orage, regarde le phare qui lui montre le port, pendant que ses lèvres murmuraient : " Dieu bénit celui qui écoute ! "

Après le souper, le châtelain prit une bougie l'alluma et conduisit ses hôtes à la meilleure chambre du château, où les attendaient de beaux lits dorés, garnis de matelas de soie ; mais les religieux se refusèrent à en user, disant qu'ils ne couchaient jamais que sur la paille.

Alors le châtelain descendit lui-même à l'écurie et en rapporta une charge de paille qu'il étendit sur le parquet.

— Mon père, dit-il en brisant d'un généreux effort la glace qui pesait sur son cœur, mon père, je voudrais revenir à Dieu, mais il n'est pas possible que le Seigneur me pardonne tous mes crimes.

— Quand vos péchés, répartit le missionnaire, passeraient en nombre les grains de sable du rivage de la mer, les gouttes d'eau des nuages ou les étoiles du ciel, le repentir les effacerait tous, et la clémence de Dieu les pardonnerait ; c'est pourquoi le pécheur endurci n'a point d'excuse, et c'est ce qui fera son désespoir éternel.

Alors le châtelain se mit à genoux, se confessa et d'abondantes larmes de contrition tombaient de ses yeux sur la paille où il s'était agenouillé.

Lorsque le missionnaire, après avoir rendu grâce au Dieu de toute miséricorde, se fut endormi, il se sentit transporter devant le divin tribunal ; l'éternelle justice

tenait en main la balance qui pèse le mal et le bien ; une âme allait être jugée ; c'était celle du châtelain. Satan avec l'insolence du triomphe, mit dans un des plateaux de la balance l'amas énorme de ses iniquités ; les bons anges se couvrirent la face d'horreur et de compassion ; l'âme exhala un gémissement de douleur.

Alors son ange gardien s'approcha, cet ange si beau, si doux, si patient, cet ange qui nous met le repentir au cœur, les larmes dans les yeux, l'aurore à la main, la prière sur les lèvres. Il apportait quelques brins de paille mouillés de larmes ; il les mit dans l'autre plateau.

L'âme fut sauvée.

Le lendemain matin, quand le religieux se leva, il trouva le château dans la consternation.

Il en demanda la cause.

Le châtelain était mort dans la nuit.

F. C.

BULLETIN.

Rév. M. J. A. Ouellet a été nommé vicaire à Ste-Anne de la Pointe au Père, Rév. J. C. Saindon à Cacouna pour le temps des vacances.

— La retraite ecclésiastique des prêtres du diocèse de Rimouski commencera au Séminaire, mardi le 15 août au soir pour se terminer le 22 au matin. Elle sera prêchée par un Révérend Père Franciscain. Celle des ecclésiastiques du Grand Séminaire s'ouvrira jeudi le 24 août suivant, pour finir le 31 au matin. Le même Religieux en sera le directeur.

La rentrée des élèves du Petit-Séminaire est fixée à vendredi 1er septembre ; l'ouverture des classes se fera le lendemain.

Baccalauréat. — Au Séminaire de Rimouski, dans les examens du baccalauréat du 17 et 19 juin dernier, en Physique sur 6 élèves il y en a 3 qui ont droit au titre de bachelier ; en Rhétorique sur 15, il y en a 8. M. Ernest Lapointe de Saint-Eloi a obtenu le prix du Prince de Galles, qui consiste en une somme de \$24.00.

Le 20 du courant on célébrera à l'Isle Verte les Noces d'Argent Sacerdotales du Très-Révérend M. L.-J. Langis, Chanoine, Vicaire Général et curé de cette paroisse. On se prépare à célébrer cette fête aussi dignement que possible. C'est une reconnaissance des services signalés rendus par ce vénérable prêtre dans les différentes charges auxquelles la Providence l'a appelé depuis son élévation au Sacerdoce, et notamment de ceux qu'il a rendus à la paroisse de l'Isle-Verte qu'il dirige avec tant d'intelligence depuis bientôt dix ans. La fête commencera le 19 au soir : d'abord présentation des adresses à 7 heures, et à 8 heures feu d'artifice. Le 20, à 9 hrs messe solennelle, à 7½ hrs. P. M., soirée dramatique et musicale.

Nous espérons pouvoir donner dans notre prochain numéro un compte-rendu de cette fête.

— Au mois de septembre, les Sœurs du Saint-Rosaire iront prendre la direction de trois écoles dans la paroisse de Ste-Anne de Beaupré.

— Un bazar, en faveur de l'Orphelinat des Sœurs de la Charité, s'ouvrira à Rimouski le 19 de ce mois. L'Orphelinat ! c'est une œuvre, n'est-ce pas ! qui se recommande d'elle-même. Il est donc à espérer qu'elle recevra

un puissant encouragement et que, par conséquent, on donnera généreusement à ce bazar, qui, au reste, est vraiment le fruit du dévouement et de la charité.

ACTIONS DE GRACES.

MATANE : Je dois à l'intercession de sainte Anne d'être délivré d'une faiblesse de cœur qui me faisait souffrir au point que je croyais mourir. J'ai fait une neuvaine et ai promis à notre bonne Mère de publier cette faveur : Elle m'a exaucé. Mille actions de grâces vous soient rendues, ô bonne sainte Anne. *Clus. Thibaut.* — ST-SIMON : Mille remerciements pour faveur particulière. *Mad. E. B.* — ST-CHARLES DE CAPLAN : Actions de grâces pour guérison obtenue après promesse de la publier dans le *Messenger*.

FALL-RIVER : Sainte Anne m'a guérie après la promesse de faire publier ma guérison, si elle me l'obtenait. *E. Paquet.* — Guérison de deux enfants gravement malades. Merci ! *Abonnée.* — CORNWALL : Je désirais une grâce importante : j'ai fait une neuvaine, j'ai fait brûler un cierge et dire des messes en l'honneur de sainte Anne, je viens la remercier de m'avoir exaucée et lui demander de me continuer sa protection. *Abonnée.* — ST-JEAN L'EVANGÉLISTE : Guérison d'un érysipèle attribuée à sainte Anne. Actions de grâces. *M. S.* — Promesse faite à sainte Anne de le faire publier, si elle m'obtenait la guérison de deux graves maladies : j'ai enfin obtenu du soulagement. Je prie cette bonne Mère de me continuer sa protection. *J. S.* — FALL-RIVER : Mon enfant guéri d'un mal d'yeux, il y a 11 ans, d'un mal de nerfs, il y a

2 ans, et tout dernièrement d'un saignement de nez continué pendant plusieurs heures, après s'être recommandé à la bonne sainte Anne, vient aujourd'hui témoigner sa profonde reconnaissance à cette bonne Mère. *Dame Vve Labonté.*

ST-HILAIRE : Mille remerciements à la bonne sainte Anne pour la guérison d'un mal d'oreilles et de la grippe. Daignez, ô tendre Mère, m'exaucer encore. Je vous bénirai. *Une abonnée.* — ST-SIMON : Actions de grâces à la bonne sainte Anne, pour la guérison de mal d'yeux. *A. M. D.* — Je suis dangereusement malade, je promets à la bonne sainte Anne de m'abonner au *Messenger*, de faire une communion en son honneur ; sur le champ je suis soulagée. Merci, ma bonne Mère ! *Dme L. J.* — Dans le mois de mars, souffrant d'une inflammation de poumons, j'ai promis à la bonne sainte Anne de publier ma guérison dans son *Messenger* ; je viens avec bonheur accomplir aujourd'hui ma promesse. Merci, bonne Mère ! *Dme D. J.* — Pendant une longue maladie, je priai la bonne sainte Anne de me soulager ; je la remercie de m'avoir exaucée. *A. F.* — Mon fils était livré à l'ivrognerie. Je priai sainte Anne de le convertir : elle m'a exaucée. Qu'elle en soit bénie. *Dme L. C.* — BIC : Guérison d'une très grave maladie ; elle est attribuée à sainte Anne. Que cette bonne Mère soit bénie ! *Une enfant de Marie.*

CEDAR-HALL : 2 abonnées remercient sainte Anne pour plusieurs faveur obtenus. — SANDY-BAY : Je fus guéri d'un violent mal de tête après avoir promis de faire publier ma guérison dans le *Messenger*. Mille actions de grâces à la bonne sainte Anne. *E. Poirier.* — ST-PAUL DE LA CROIX : Je souffrais depuis longtemps. J'implorai

sainte Anne avec ferveur ; immédiatement j'éprouvai un grand soulagement. J'ai le ferme espoir que bientôt j'annoncerai ma parfaite guérison. *Une paroissienne de S. P. C.* — DULUTH, MINNESOTA : Ma reconnaissance à sainte Anne pour une faveur obtenue dans un moment désespéré. Merci ! *A. O. canadien* — FALL-RIVER : Reconnaissance à sainte Anne pour faveur obtenue, en promettant une piastre pour son Sanctuaire. *Dme A. Fortier.* DAYTON : Mille remerciements à sainte Anne ; mon enfant malade guéri, après promesse d'une messe en son honneur et de publication dans le *Messenger*. *Une abonnée.* — FALL-RIVER : Une abonnée remercie sainte Anne pour la guérison de 2 enfants gravement malades. *Dme A. Thibault.* — BAIE DE LA TRINITÉ : Ma femme était bien souffrante. J'ai promis à sainte Anne de faire inscrire sa guérison dans le *Messenger*, si je l'obtenais : j'ai été exaucé. Mille remerciements à notre bonne Mère ! *J. Boucher.*

STE-FLAVIE : Je souffrais d'une maladie depuis un an. Je fus guéri, après avoir promis à la bonne sainte Anne de faire un pèlerinage à son sanctuaire, de publier ma guérison et de m'abonner au *Messenger*. Je remercie aussi ma bonne mère pour plusieurs autres faveurs. *Arsène Madore.* SANDAY-BAY : Mille actions de grâces à la bonne sainte Anne ! Elle m'a grandement soulagée dans un violent mal de tête. *Euphémie Poirier.* — ST-HUBERT : Remerciements à notre bonne mère sainte Anne pour guérison de maladies contagieuses obtenue grâce, sans doute, par son intercession. *Une abonnée.* — ISLE-VERTE : Reconnaissance à sainte Anne pour soulagement obtenu dans une maladie. *Une mère de famille.* — BIC : Frappée d'une demi-surdité, dans les mois de février et mars derniers, je pensai et crus que sainte Anne obtiendrait ma

guérison. Je promis de faire chanter une messe et de publier cette faveur. Quelques jours après, j'étais guérie. Honneur à la bonne sainte Anne! *Dame Louis Lavoie.* — Ma petite fille tomba malade sans espoir de guérison. Je fis une neuvaine et promis de publier son rétablissement, si je l'obtenais. Au deuxième jour de la neuvaine, mon enfant devint mieux; elle est bien aujourd'hui. Merci, bonne sainte Anne! *Dame A. L.* — ST-LUC: Deux faveurs obtenues. *Dame V. et Veuve J.* — CAP-CHAT: Reconnaissance à sainte Anne pour avoir guéri mon enfant. *Dame H. Gagné.* — ST-FABIEN: Plusieurs actions de grâces pour faveurs obtenues. *Veuve L. F.* — GRANDE-RIVIÈRE: Mille remerciements à saint Joseph pour une faveur spirituelle obtenue par son intercession. *Une abonnée.* — PORT-WENF, HAMILTON COVE: Mille actions de grâces à la bonne sainte Anne pour plusieurs faveurs. *Dorilas Tremblay.* — Remerciements à sainte Anne pour protection en deux maladies. Pardon de mon retard à le publier comme je l'avais promis. *Une abonnée.* — STE-BLANDINE: Reconnaissance au Sacré Cœur de Jésus et à sainte Anne pour deux faveurs obtenues. Prière de continuer leur bienveillante protection. *Dame C. Lévêque.*

MONT-LOUIS: Gloire et reconnaissance à sainte Anne: ma sœur gravement malade, guérie après promesse de faire un pèlerinage à son sanctuaire, de faire chanter une grand'messe et publier son rétablissement. *Une abonnée.* — STE-FÉRICITÉ: Plusieurs personnes de cette paroisse par l'entremise de leur zélatrice nous écrivent pour témoigner leur profonde reconnaissance à la bonne sainte Anne pour plusieurs faveurs qu'elles attribuent à sa puissante et bienveillante protection. Que cette bonne Mère les bénisse! — ST-OCTAVE: Faveur obtenue. *Une amie de*

sainte Anne. — Reconnaissance à sainte Anne et à saint Antoine de Padoue pour grâce particulière. *Une abonnée*. — ST-SIMON : Actions de grâces à la bonne sainte Anne pour faveur obtenue. *D. J.* — ST-MATHIEU : Je remercie de tout cœur sainte Anne pour guérison d'un rhumatisme. *A. R.* — STE-FLAVIE : Gloire et amour à sainte Anne pour la protection qu'elle m'a accordée ! *Une abonnée*. — MATANE : Merci à sainte Anne pour soulagement accordé. Daignez, o bonne Mère ! compléter ma guérison. *Une abonnée*. — RIMOUSKI : Merci bonne sainte Anne de la protection accordée à mon enfant, par l'entremise de votre sainte médaille. *Une abonnée*. — FALL-RIVER : Trois personnes remercient sainte Anne pour faveurs obtenues. *C. B.*

ST-CHARLES. — Reconnaissance à sainte Anne pour soulagement dans une maladie. *Une abonnée*. — CAP-CHAT : Je répare ma négligence à remercier sainte Anne, comme je l'avais promis, pour guérison accordée. Daignez, bonne Mère, de nouveau avoir pitié de moi. *Une abonnée*. — FALL-RIVER : J'attribue à sainte Anne la guérison d'une maladie grave, et l'en remercie de tout cœur. *Une abonnée*. — LEWISTON : Je remercie sainte Anne de m'avoir guérie de surdité. *Eliza Dumas*. — DAYTON : Dame Charbonneau se recommande à sainte Anne pour que cette bonne Mère lui accorde protection et donne soulagement dans les souffrances qu'elle éprouve — Malade depuis un an et demi, j'ai été soulagée après m'être recommandée à sainte Anne. Daignez, o bonne Mère, me guérir complètement. *Dme C. G.* — S. MATHIEU : Deux grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne ; une nouvelle grâce à obtenir. *Dme M. P. et E. Carrier*. — ST-ULRIC : Je suis heureux de venir témoigner à la bonne sainte Anne toute

ma reconnaissance pour les faveurs qu'elle m'a accordées. *Une abonnée.* — BIC : Remerciements à sainte Anne et à Marie-Immaculée pour la guérison d'un mal de dent et d'un mal d'yeux qui ont complètement disparu, après la promesse de faire publier ces faveurs dans le *Messenger*. A. L. D — AMQUI : Trois faveurs obtenues. P. Poirier. — S. FABIEN : Je souffrais beaucoup ; j'ai fait une neuvaine en l'honneur de Marie-Immaculée et de sainte Anne et ai promis de publier ma guérison dans le *Messenger*. Je suis grandement soulagée. Merci ! *Dame A. B.*

PABOS : Je sentais une grande faiblesse depuis un certain temps. Un jour je tombai au pied d'un arbre dans la forêt loin de tout secours. Je m'empressai de prier la bonne sainte Anne du fond du cœur, lui promettant de faire publier ma guérison dans son *Messenger*, si je pouvais reprendre vigueur. Aussitôt je me sentis soulagé. Depuis ce temps je jouis d'une santé assez bonne pour gagner la vie de ma famille. Merci ! bonne Mère. *J.-Bte. Doucet.* — AMQUI : Mille remerciements à sainte Anne pour plusieurs faveurs obtenues. *Une abonnée.* — ST-ULRIC : Deux abonnées de cette paroisse remercient sainte Anne des faveurs que cette bonne mère leur a accordées et lui demande de vouloir bien leur continuer sa protection. D. A. Morin. — ST-JEAN DE DIRU : Actions de grâces pour faveurs obtenues. P. S. — ST-MOÏSE : Guérison de mon enfant, grand soulagement éprouvé moi-même ! je remercie notre bonne Protectrice. *Dame J. Roy.* — RIMOUSKI : Je désirerais remercier, par le *Messenger*, sainte Anne pour deux guérisons obtenues par son intercession. *Un abonné* — FALL-RIVER : Six abonnés remercient sainte Anne pour faveurs obtenues et demandent à cette tendre Mère de leur continuer sa protection. — ST-MATHIEU : Ma

petite fille gravement malade, guérie par l'intercession de sainte Anne, après promesse de faire publier sa guérison dans le *Message*. *Damv Lazare Ouellet*. — ASSOMPTION McNIDER : Dame N. Bouchard gravement malade guérie par l'intercession de sainte Anne, remercie de tout cœur sa sainte Protectrice. — FALL-RIVER : Merci ! sainte Anne, pour la faveur que vous m'avez accordée. *Une abonnée*. — Une mère remercie sainte Anne pour toutes les faveurs qu'elle et sa famille en ont reçues. — TROIS-PISTOLES : Dame A. Beaulieu de Cacouna témoigne à sainte Anne sa profonde reconnaissance pour le rétablissement de sa santé, qu'elle a obtenu après avoir promis une grand-messe, et la publication de cette faveur. *Dme C. D.* — PABOS : J'attribue à sainte Anne la guérison de mes 2 fils malades des fièvres. Je l'en remercie de tout cœur. *J. Lefebvre*. — ST-HILAIRE DE MADAWASKA : Un enfant guéri du mal d'oreille aussitôt qu'il fût promis de publier cette guérison dans le *Message*. Mille remerciements ! *Une abonnée*. — ISLE-VERTE : Reconnaissance à sainte Anne pour sa bienveillante protection en un voyage. *N.* — MATANE : Plusieurs faveurs obtenues, après une neuvaine en l'honneur de sainte Anne et promesse de faire publier ces grâces dans le *Message*. Merci bonne mère ! *L. D.* — ST-ULRIC : Merci à la bonne sainte Anne et à la Très Sainte Vierge pour guérison et autres faveurs bien désirées. Puissent ces Mères bénies m'exaucer encore pour les autres grâces que je leur demande ! *Une abonnée*.

RIMOUSKI : Je souffrais depuis trois ans d'une douleur de côté. Cette douleur provenait d'un accident. J'eus recours à sainte Anne, fis des neuvaines, des pèlerinages, mais la douleur allait grandissante, au point que je ne pouvais plus travailler. Je persévérerai dans ma prière à

sainte Anne. Je fis un nouveau pèlerinage à la Pointe au Père ce printemps. Depuis ce temps je ne sens plus aucune douleur. Je remercie ma bonne protectrice. Jamais je ne perdrai confiance en sa maternelle bonté. *Un abonné.* — BELLEDUNE. — Alfred Comeau de la Pointe-Verte, N.B. dangereusement malade, souffrant terriblement d'un abcès dans la tête, invoqua la bonne sainte Anne, fit une neuvaine et promit, en cas de guérison, de le faire publier dans le *Messenger*. Il est complètement guéri, grâce à l'intercession de la bonne sainte. *T. V. d. M., Ptre.*

St-ULRIC : Mal de gorge guéri par l'intercession de sainte Anne. Reconnaissance *M. E. T.* — Grandement soulagé d'un gros rhume et d'un mal de côté, j'en témoigne ma reconnaissance à ma Protectrice. *Une abonnée.* — MARIAPOLIS : Merci mille fois ô bonne sainte Anne de votre grande bonté pour moi : je vous dois ma guérison. *Dme J. L.* — MATANE : Je dois à la bonne sainte Anne mille remerciements pour faveurs obtenues, après une neuvaine faite en son honneur, et promesse de faire publier dans le *Messenger*. Soyez bénie, ô bonne Mère. *L. D.* — ST-GEORGES DE MALBAIE : L'année dernière je souffrais d'une maladie grave : j'employai le secours de deux médecins presque sans succès : je m'adressai alors à la bonne sainte Anne. Aujourd'hui j'attribue à sa protection de pouvoir vaquer à mes occupations. Que cette bonne Mère daigne encore avoir pitié de moi et me guérir complètement. Ma reconnaissance sera éternelle. *Israël Cossior.* — MATANE : Gloire et reconnaissance à sainte Anne qui m'a grandement soulagée. *O. D.* — TAUNTON, MASS. : Reconnaissance à sainte Anne pour plusieurs faveurs que j'attribue à sa bonté. *Une mère de famille.*

RECOMMANDATIONS.

Le triomphe de la sainte Église ; les communautés religieuses et les œuvres diocésaines ; 20 vocations ; 1 curé et sa paroisse ; 15 intentions particulières ; 10 bonnes morts ; 8 enfants malades ; 20 personnes en voyages ; 30 personnes malades ; 2 familles pour avoir justice et paix ; 4 zélatrices ; 1 personne qui a perdu la foi ; 15 familles aux États ; 5 caractères difficiles ; 5 mères et leurs familles ; 8 affaires importantes ; plusieurs grâces particulières.

M. l'abbé Jean-Baptiste Charbonneau, décédé le 23 juin dernier à Adams, Mass., était membre de la société d'une messe, section provinciale.

C. P. CÔTÉ, Ptre.

ABONNÉS DÉFUNTS : Dame Jacques Côté, Louis Chouinard, Zoé Rioux, Dame Louis Dion, de St-Ulric.

ERRATA

DANS LE NO. DE JUIN.

Page 32, 1re ligne du dernier paragraphe : au lieu de *pièce*, lisez *prière*.

Page 44, 7ième ligne : au lieu de *sacerdotale*, lisez *sacerdotal*.

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messager de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

AVIS

HORAIRE DES OFFICES DU SANCTUAIRE DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

D manche et fêtes d'obligation : Grand'messe : 9½ hrs. En hiver 9¼ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne ; 2 hrs.

Jours ouvriers : — Dernière messe : en été 7¾ hrs., en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne : 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte Anne : 50 centins pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.000 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive.

Horaires des messes : Grand'messe \$3.00. Messes-basses, 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'*Angelus* du matin jusqu'à l'*Angelus* du soir ; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

A VENDRE.

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants :

1° Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou de 40 à \$2.00 la doz.

2° Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce ou \$3.50, \$3.80, et \$5.00 la doz.

3° Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 50 cts. pièce ou de 50 cts à \$1.50 la doz.

4° Cœurs en vermeille de 4 grandeurs, prix 75 cts., 50 cts. \$1.00 et \$1.15 pièce.

5° Bénitiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts. pièce ou \$2.10 et \$2.50 la doz.

6 I mages de Ste Anne, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. à \$1.50 la doz.

7° Oratoire de Ste Anne, prix 5 et 10 cts. ou 50 cts. et \$1.00 la doz.

8. Médailles de Ste Anne, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts. la doz.

9° Médailles diamantines de Ste Anne, prix 10, 15 et 20 cts. pièces, ou \$1.00, \$1.50 et \$2.00 la doz.

10° Médailles de Ste Anne, prix 15, 20, 30 et 40 cts. pièce, ou \$1.50, \$2.00, \$3.50 et \$4.40 la doz.

11° Photographies de l'église et du presbytère de Ste Anne de la Pointe-au-Père.

Extérieur et intérieur de l'église et du presbytère, 3 vues séparées.

No. 1, grandeur de $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$ pes. 30 cts. pièces ou 75 cts. les 3, ou \$2.50 la doz.

No. 2, grandeur de $2\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$ pes. 10 cts. pièce ou 25 cts. les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément pour notre sanctuaire, et ils sont tous à l'affligie du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père.

REÇU LE

3 JUIL. 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC